

## **Rock'in Faches : associer des jeunes de tous horizons à l'organisation et la réalisation artistique d'événements culturels (concerts, festivals)**

---

*Extrait de "La Musique" – In : Les Cahiers de la Fondation Vivendi, collection "Services de proximité". Rédaction : Bruno COLIN (Opale). 2002.*

---

L'association RIF a été créée en 1990 par sept jeunes, désireux de poursuivre les activités d'organisation de concerts menées jusque-là dans la MJC de Faches Thumesnil. Aujourd'hui, après 11 ans d'activités, l'association compte à son actif plus de 150 manifestations ayant réuni plus de 35.000 spectateurs. Elle organise toute l'année diverses manifestations culturelles où se mêlent artistes régionaux, découvertes nationales et internationales autour des musiques et cultures actuelles. RIF a développé en particulier le concept "+2Bass", un service d'accompagnement original. L'opération associe des habitants, principalement des jeunes de 15 à 25 ans, de tous les horizons, à l'organisation et à la réalisation artistique d'événements culturels. 22 actions "+2Bass" ont d'ores et déjà été menées en région Nord-Pas-de-Calais, sur 7 sites différents avec une priorité donnée aux zones rurales et zones urbaines en difficulté.

Au total, plus de 700 jeunes ont participé aux "comités locaux d'organisation" et aux ateliers artistiques. Centré sur la musique, « +2Bass » n'en est pas moins pluridisciplinaire et ouvert à la création contemporaine sous différentes formes. Les ateliers artistiques font appel à des professionnels en danse, théâtre (mise en scène, comédie), création musicale MAO, techniques DJ, arts graphiques, vidéo avec une alternance de théorie et de pratique. Ces ateliers sont parfois poursuivis par des stages intensifs. Le travail accompli sur plusieurs mois est ensuite valorisé par l'organisation d'un ou plusieurs événements : concerts, spectacles, expositions, forum. Ces événements sont labellisés « +2Bass » et gérés par le « comité d'organisation local » présent sur chaque site. Cet événement final a une fonction festive et conviviale, et une forte dimension participative, avec intervention d'artistes locaux. Sa finalité est non lucrative ; le cas échéant, les bénéfices sont réinjectés dans vie culturelle locale.

Le « comité d'organisation » est un module d'initiation à la gestion de projets.

Il s'agit de sensibiliser des jeunes à l'organisation d'une manifestation culturelle, non de les faire devenir professionnels. L'objectif est de susciter leur implication personnelle au sein de leur commune, par la prise en charge, l'organisation et la communication de leurs propres manifestations. Chaque pôle local doit assurer la concrétisation sur son secteur, du financement à la mise en œuvre, d'un événement original.

L'atelier « comité d'organisation » est animé par RIF directement et comprend une formation théorique et pratique au montage collectif de projets et à la vie associative en quelques séances (30 à 60 heures) :

- conceptualisation depuis l'idée jusqu'au projet, et budget prévisionnel,
- gestion administrative et autorisations,
- l'artistique : programmation, tourneurs, négociation, maisons de disques,
- la technique : sonorisation, éclairage, aménagements spécifiques,
- la sécurité : capacités d'accueil, normes, personnel,
- la communication,
- les aspects divers comme la buvette, la décoration, l'organisation du montage/démontage, les postes à tenir et la coordination de l'équipe,

- le bilan financier, le rapport moral post-événement,
- enfin, un module est consacré à la création d'une association, à sa gestion et à la recherche de financements.

Petit à petit, les « comités d'organisation locaux » sont appelés à se structurer en association et le service à évoluer en précisant ses différentes composantes. Ainsi, trois phases sur trois ans se sont dégagées, et devront être appliquées, cet échelonnement permettant de faire évoluer la participation des jeunes jusqu'à l'autonomie :

- 1) La première année : "le contenu de base pour l'organisation d'un premier événement"
- 2) La deuxième année : "situation de co-organisation autour d'un nouvel événement"
- 3) La troisième année : "gestion de projet en solo" (RIF intervient là en conseil et accompagnement des projets locaux)

Le coût horaire du comité d'organisation a été fixé à 80 euros. Le budget alloué à chaque manifestation varie de 4 000 à 15 000 euros, en fonction des moyens disponibles et des enjeux déterminés par les partenaires locaux.

Les clients sont des communes, communautés de communes et associations, principalement sur les sites politique de la ville.

Le budget de RIF pour l'année 2000 s'élève à 380.000 euros. Pour 70 %, il s'agit de ventes de prestations de services pour usagers intermédiaires ou commanditaires, dont 15% de recettes proviennent de la billetterie. Le chiffre d'affaires 2000 généré par les actions « +2Bass » est de 150.000 euros, chiffre d'affaires le plus élevé parmi les activités de l'association, contre 240.000 euros pour la globalité des activités (événementiel « à la commande » : 60.000 euros, et ingénierie culturelle : 33.000 euros). Les partenaires du projet sont nombreux : DRAC, FAS, Conseil régional, conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, communes, communauté urbaine de Lille, Préfecture, Caisse solidaire, Fondation de France et Fondation Vivendi Universal.

Au-delà de l'événement final « +2Bass », l'objectif général est de développer les pratiques artistiques, mais aussi de permettre le développement de projets novateurs, de laisser les jeunes s'investir dans leurs propres projets, et d'inscrire des projets culturels locaux dans des projets régionaux. Suite aux ateliers « +2Bass », certains jeunes peuvent développer d'une manière professionnelle leur propre activité artistique (DJ'ing, production radiophonique, sound system, etc.). Depuis 5 ans, une douzaine d'associations ont ainsi été créées et développées grâce aux actions de sensibilisation et d'accompagnement liées à « +2Bass ». L'impact de « +2Bass » et ses effets induits, notamment sur la création d'emplois, sera évalué plus précisément dès 2002-2003 grâce à un cadre d'évaluation actuellement en cours d'élaboration.